

CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDEVANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 JUIN 2015

Présents : Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Loïc Bourjat - Nicolas Carpentier - Françoise Deschamps - Michel Duclos - Delphine Gonnard - Denis Mandon - Romain Serpenet

Absents excusés : Hervé Besson - Simon Rosant

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 20H00 à 23H00

1. Voirie

- Les chemins de la Gagère, du Petit Pré et de Celliez ont été réaménagés.
- Le débroussaillage, par l'entreprise Astier, est en cours.
- Un chantier pour boucher les trous dans les voies communales aura lieu les 1^{er} et 2 septembre.
- Afin de faire face à des dépenses plus importantes que prévues (notamment à cause des dégâts dus aux intempéries), le conseil municipal décide de transférer 6000€ à la communauté de communes au titre du fond de concours voirie.
- Une visite des forestiers-sapeurs aura lieu avant fin juin pour l'étude de la remise en état de la citerne 128.

2. Bâtiments

- La vente de la maison Bonal a été actée le 5 juin 2015.
- La vente d'une partie de l'ex-terrain Roux est toujours en cours ; l'autre partie est toujours disponible à la vente.
- Logements communaux : un détendeur a été posé dans l'un des logements communaux. Il serait judicieux de procéder de même dans les autres logements. Le conseil municipal accepte que ces travaux soient réalisés par l'entreprise Colange pour un montant de 432.58€ TTC.
- L'entreprise Bourret interviendra au gîte pour l'arêtier. Les logements communaux vont être équipés de détecteurs de fumée.

- Un agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) doit être rédigé avant le 27 septembre. Dossier en cours.
- Le conseil municipal désire entreprendre la révision des documents d'urbanisme ; il décide également de passer d'une carte communale à un Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Pour plus de cohérence le conseil municipal décide d'appliquer un tarif unique pour la location de la Salle des Fêtes. Ce tarif sera de 90€ pour la période du 1^{er} avril au 31 septembre et de 110€ du 1^{er} octobre au 31 mars (la caution reste fixée à 150€). Cette modification sera effective au 1^{er} septembre 2015.

3. Communauté de Communes

- La décoration pour l'Ardéchoise a été faite. Le conseil se félicite du grand nombre de bénévoles (entre 25 et 30 personnes) et les remercie pour leur participation.
- La RD115 sera privatisée entre Saint Félicien et Satillieu le 17 juin de 14 à 16 heures afin d'assurer la sécurité des participants à l'Ardéchoise des jeunes.
- L'Office de Tourisme de Saint Félicien organise des journées de randonnées pour les conjoints de cyclistes ; l'une d'elle aura lieu entre Pailharès et Vaudevant. L'office de tourisme recherche des bénévoles pour les accompagner le vendredi 19 juin de 12 à 15 heures.
- Le conseil municipal accepte de mettre l'employé communal, Monsieur Alain Ponson, à disposition de la communauté de communes le lundi 22 juin. Une convention sera signée entre la commune et la communauté de communes.
- Une réunion sur le projet terroir en fête aura lieu à Vaudevant le 26 juin à 20 heures.

4. Divers

- Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer une convention entre la commune et la sous-préfecture relative à la transmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité.
- Le conseil municipal autorise madame le Maire à renégocier les différents emprunts souscrits par la commune.
- Le conseil maintient le versement du fond de péréquation à la communauté de commune.

La prochaine réunion du conseil municipal sera fixée ultérieurement